

FLASH F.F.A.M. N° 39 - 20 AOUT 2004

Circulaire d'Information destinée aux Présidents responsables d'associations des Amis des Moulins, aux administrateurs FFAM ainsi qu'aux membres individuels.

F.F.A.M., 13 rue Villiot 75012 PARIS

Tél. : 01 43 47 43 47 - Fax : 02 41 43 98 21.

La Lettre de la Présidente de la FFAM

La défense de nos droits d'eau : les petits ruisseaux font les grandes rivières

Les moulins, avec leurs installations hydrauliques dont ils ne peuvent être dissociés, relèvent du patrimoine archéologique, ethnographique et industriel vivant - au XIX^e siècle ils étaient la première « industrie » de France. Ils sont d'ailleurs reconnus comme étant au 3^e rang du patrimoine français. La sauvegarde des moulins passe par la maintenance voire la remise en fonctionnement des systèmes hydrauliques. Tandis que leur besoin en eau nécessite le bon entretien du cours d'eau, ils contribuent à maintenir la diversité hydraulique de nos rivières, appréciée sur le terrain par les pêcheurs eux-mêmes. Ils constituent en outre un potentiel de production hydroélectrique non négligeable dans le cadre de la mise en oeuvre des énergies nouvelles renouvelables.

La protection de la nature et de l'environnement, la préservation des espèces piscicoles sont bien sûr à l'ordre du jour, les propriétaires de moulins en sont particulièrement conscients au moins autant sinon plus que tout un chacun : ils vivent eux-mêmes au bord de l'eau, au bord de la rivière qui souffre de pollutions diverses et qu'ils se chargent de nettoyer car c'est leur lieu de vie...

Aujourd'hui, on préconise « l'effacement des ouvrages » afin de « rétablir la libre circulation de l'eau », sans même savoir si le « remède » ne serait pas pire que le prétendu mal.

Devant cette menace réelle, menace dont on vous a, à plusieurs reprises entretenus, sans compter les situations personnelles auxquelles un bon nombre d'entre vous sont déjà confrontés, la FFAM, en janvier dernier, a envoyé à tous les députés et sénateurs, un courrier auquel était joint un argumentaire en faveur de la défense des droits d'eau de nos moulins. Beaucoup d'associations régionales ou locales ont diffusé à leur tour ce même courrier sous leur propre timbre. Bon nombre de parlementaires ont saisi directement et par écrit le Ministre de l'Écologie et du Développement durable de l'intérêt que représentent les moulins, et les réponses reçues nous permettent de compter sur leur soutien lors du vote de la prochaine loi sur l'eau. N'hésitez pas à user de vos relations personnelles locales pour appuyer l'impact de cette action, et que chacun d'entre vous sollicite ainsi personnellement député et sénateur de sa circonscription.

La FFAM a en outre signé au mois de juin une convention de partenariat avec l'Association des Riverains de France (ARF), afin que les actions de toutes les associations concernées soient concertées. Un Comité de liaison des Intérêts aquatiques a été constitué par l'ARF au sein duquel je représente la FFAM.

Par ailleurs, un formulaire de pétition a été communiqué début juin à toutes les associations. Près de 3 000 pétitions nous sont, à ce jour, revenues signées ! Un grand merci à tous ; continuez à en faire signer, vous pouvez nous les envoyer au moins jusqu'à fin septembre.

En effet, après avoir été reçue en compagnie de Daniel MICHENAUD par le Directeur de cabinet du ministre de l'Écologie et du Développement Durable chargé de l'élaboration de la nouvelle loi sur l'eau qui s'est montré très à l'écoute de nos inquiétudes, nous envisageons de demander dès la rentrée parlementaire un rendez-vous au président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale chargée de cette question ; nous lui remettrons alors les pétitions. L'effet de masse étant essentiel, il est important que nous puissions en présenter un maximum. Des démarches sont par

ailleurs entreprises pour qu'une délégation soit reçue au Parlement européen.

Merci à tous de votre participation à ce mouvement national unique, de votre soutien et de votre implication. Si vous n'avez pas encore renvoyé vos pétitions, il n'est pas trop tard ! Vous en trouverez un exemplaire sur le site FFAM, vous pouvez aussi le demander directement à la FFAM. Surtout ne manquons pas cette occasion de nous exprimer en tant que défenseurs des moulins....

L'avenir de nos moulins est en jeu... il est urgent d'agir !

Annie Bouchard

Nouvelles de la Fédération

Le n° 3 - Juin 2004 de "Éoliennes Anciennes" est sorti

Il a été envoyé aux correspondants éoliennes de la FFAM. Il comprend un paragraphe sur les éoliennes de l'Yonne de Paul BORDERIEUX ; un paragraphe sur Jean COUET, complément de l'article du n° 2 ; la description de l'éolienne Bollée de Quarante (Hérault) et la mort de l'éolienne Bollée du Château de Launay, à Sceaux-d'Anjou.

Les associations intéressées peuvent le demander à la FFAM.

Pour le site moulinsdefrance.org

B. SAULDUBOIS recherche un moulin à eau récemment restauré pour la rubrique "Le Moulin du Mois" de septembre. Il faut un historique et une description détaillée du moulin d'une page 21 x 29,7 et 3 à 5 photos (vue générale, mécanisme intérieur, particularités).

"Tout savoir sur la FFAM et les Associations"

La dernière édition mise à jour sera disponible au 15 septembre. On pourra se la procurer à la FFAM.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

La fête de Saint Victor de l'ARAM Auvergne

Les 24 et 25 juillet derniers, l'ARAM Auvergne fêtait St Victor, patron des meuniers. Les orages des jours précédents avaient laissé place à un ciel bleu, et le soleil fut durant les 2 jours un invité apprécié. Annie Bouchard représentait la FFAM, aidant notamment le vendredi, entre autres préparatifs, à installer l'exposition « Le moulin, patrimoine européen » de Claude Rivals. Le dimanche matin, St Victor, posé sur une carriole tirée par un âne, accompagné par une foule de « meuniers » en costume, fut porté au village en une procession qui ne passa pas inaperçue. La messe de bénédiction fut célébrée dans la très jolie petite église romane de Bourg Lastic (Puy-de-Dôme), visitée la veille avec un guide qui, à l'issue d'une heure d'exposé sur l'art roman et ses racines mystiques, dut encore répondre aux questions empesées d'un auditoire fort passionné par ses explications et avide d'en savoir plus... Puis retour au Moulin de l'Étang, magnifique moulin à chanvre adossé à un étang alimenté par un affluent du Chavanon lui-même affluent de la Dordogne, muni de sa roue par-dessus, de sa meule et de ses engrenages, propriété de Michèle Madebène, présidente de l'ARAM et de son mari. Au moment de l'apéritif musical, St Victor fut placé dans sa niche, veillant sur les quelque 200 convives du repas champêtre. Les animations de l'après-midi, sur le thème des vieux métiers et du folklore, cuisson et vente de pain dans le four tout juste restauré, furent particulièrement appréciées. Chaque année, St Victor sera accueilli dans un moulin différent de l'ARAM Auvergne où un fête sera célébrée en son honneur. La FFAM souhaite une longue vie au St Victor auvergnat !

NOUVELLES DES MOULINS

Une roue neuve au Moulin du Pont à Sion-les-Mines (44).

Le 16 juin, la vieille roue qui donnait des signes de faiblesse a été déposée et une nouvelle roue toute neuve a été installée. L'opération a été réalisée par l'entreprise CROIX SARL, de La Cornuaille (49), en présence de nombreux spectateurs et par un soleil radieux. Le moulin du Pont est en ce moment "Le Moulin du Mois" sur le site de la FFAM (www.moulinsdefrance.org)

Dépose de la hucherolle au Moulin à vent Gâté, à Grézillé (49)

Le 18 juin, la hucherolle du moulin a été déposée par l'Entreprise CROIX SARL également. C'est la première phase de la restauration de ce beau moulin-cavier angevin appartenant à M. Gérard DUBAUX, dont l'opiniâtreté lui a permis d'obtenir l'Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Le remplacement de cette hucherolle et la pose des ailes devrait suivre assez rapidement.

Une roue de poitrine au Moulin de Battereau, Le Vaudelnay (49)

La Journée des Moulins a permis aux nombreux visiteurs de découvrir cette nouvelle roue à augets entièrement métallique. Elle est destinée à entraîner une meule à huile de noix. Les moulins à huile de noix étaient nombreux dans cette région calcaire du Saumurois dont les terres sont propices à la croissance des noyers.

Le Moulin de Talcy "renaît de ses cendres"

Il y eut un moulin à pivot à cet endroit depuis le début du 16^e siècle. Il faisait partie du domaine de Talcy. Il fut abattu en 1956. Grâce à l'action d'un bénévole, Roger LONQUEU et du Maire de Talcy, un moulin à pivot provenant de Chatenay fut remonté à cet emplacement. Le pivot, la poutre sommière, les trattes, les ailes et le rouet étaient d'origine. Il fut inauguré en 1978. Les toiles de ses ailes étaient de couleur jaune d'or dominant les champs de blé jaune paille. Ce moulin a été abattu par la tempête du 16 juillet 2003. Les assurances ont permis sa restauration rapide. C'est l'entreprise GIRARD, de Lameray qui s'est vu confier le travail.

Le moulin possède deux paires de meules. Les toiles des ailes mesurent 7 mètres de longueur. Le moulin écrase du grain en démonstration. Il possède une bluterie. L'inauguration du moulin reconstruit aura lieu le 25 septembre 2004 (voir le numéro d'Octobre de Moulins de France).

Ouvert tous les dimanches après-midi quand le temps le permet. S'adresser à Monsieur Roger LONQUEU, à la Mairie : 02 54 81 20 45.

A quelques kilomètres de Talcy, on découvre le moulin de Maves. Il avait été restauré en 1978. Il fut longtemps en état de moudre et ouvert à la visite par son propriétaire. Il a été racheté par la commune qui en a interdit l'accès en raison de son état. Il doit être restauré ; Les travaux devraient commencer en 2005.

La reconstruction du Moulin de Valmy, c'est parti

Les travaux de reconstruction du moulin à vent de Valmy ont démarré en principe en juillet. Le 20 juillet, Le Président de l'association a fait parvenir au Président de la Communauté de communes de Sainte-Menehould, maître d'ouvrage, un chèque de 150 000 Euros au nom de l'ensemble des souscripteurs dont les noms seront inscrits sur les bornes d'orientation présentes sur le site.

C'est l'entreprise "Création Bois" basée à Villeneuve d'Asq (Nord), 10 salariés, une dizaine de restaurations à son actif, qui a été chargée de la fabrication du moulin. Quatre autres entreprises seront associées pour la maçonnerie, l'électricité, les VRD et la signalétique. Le moulin sera neuf à 98 % car les pièces de l'ancien moulin ont été détruites non seulement par la tempête mais aussi par les intempéries après sinistre, par défaut de protection. Il n'est plus fait mention de l'architecte. Un petit souci : selon le journal "l'Union" le responsable de l'entreprise aurait déclaré que *"le moulin de Valmy n'avait pas de particularité significative par rapport aux autres moulins à vent"*. Espérons

qu'il nous fera bien un moulin champenois. La fin des travaux est prévue pour mars ou avril 2005..

Le moulin à vent de Montsurvent dans la Manche retrouve ses mécanismes....

Il y a un peu plus de 20 ans, Claude Camboulas avait redonné des ailes à son moulin à vent érigé sur les hauteurs dominant la côte du Cotentin, derrière Gouville-sur-mer (...du haut du moulin, par temps clair, on peut apercevoir les côtes de Jersey). Seul. Une folie peut-être ? Mais une folie qu'il n'a jamais regrettée, et c'était le havre où il aimait accueillir ses amis... Il y avait eu alors, ce 30 août 1981, une grande fête, 3 000 personnes, tout le village, les personnalités locales. C'était à l'époque tout un symbole pour cette région où les moulins à vent furent particulièrement nombreux, mais où il ne subsiste que quelques vestiges envahis par le lierre ! Cependant, même avec sa restauration exemplaire qui lui valut un prix Maisons Paysannes dans le cadre des projets « Chefs-d'œuvre en péril », ses ailes traditionnelles à toiles, il manquait quelque chose au moulin-tour de Montsurvent : son intérieur restait tristement vide et silencieux....

Son propriétaire attendait-il le moment propice pour redonner vie véritable au seul moulin à vent de Basse-Normandie restauré à l'identique... ? Sans doute. C'est désormais chose faite : 23 ans après, grâce à l'intervention conjointe de Gérard Gailly, de Benoît Lauriou, d'un artisan local, et d'un ancien meunier bénévole, les grandes ailes entraînent désormais une paire de meules, le grain est écrasé, le babillard égrène la complainte des moulins et des meuniers, une blanche farine embaumée tombe dans les sacs.... Il fallait fêter cet événement : la mouture de l'amitié aura lieu le dimanche 22 août, en présence des amis proches et d'adhérents de l'ARAM Basse-Normandie, dont Pascal Hermon son président et Annie Bouchard qui y représentera également la FFAM. Le 22 août 2004, la fête sera plus modeste qu'en 1981, les temps ont changé, et les moulins restaurés n'attirent plus les foules et surtout pas les responsables administratifs ou élus locaux en plein mois d'août, mais la foi et le bonheur de voir un moulin revivre seront les mêmes..... Espérons que le vent soufflera sur les côtes normandes !

JURIDIQUE

La Cour de Cassation limite le droit à l'image de propriétaires de biens

Un arrêt pris en Assemblée plénière le 7 mai 2004 vise à limiter fortement le droit des propriétaires qui attaquent en justice les photos reproduisant leur bien dans un journal, sur une publicité ou une carte postale.

La haute juridiction énumère deux principes :

"Le propriétaire d'une chose ne dispose pas d'un droit exclusif sur l'image de celle-ci".

Il peut s'opposer à l'utilisation de l'image de son bien si l'image lui cause *"un trouble anormal"*. Il faut justifier d'un préjudice pour invoquer le droit à l'image.

Ceci ne concerne que les clichés pris de la rue et de l'espace public.

D'après Le Monde du 12 mai 2004

Bulletins d'associations reçus à la FFAM

VENT D'AURO -N° 13 - Juillet 2004. La lettre des Moulins de Provence. ARAM Provence. Lettre de 40 pages au contenu, comme toujours, très dense, donnant de nombreuses informations sur l'activité molinologique en Provence. La lettre débute par un résumé des communications de la Journée du 27 mars 2004, sur des sujets aussi divers que : les moulins à nef en Provence et ailleurs, les moulins côtiers du golfe de Grimaud (aujourd'hui de Saint-Tropez), les moulins du Canal de Craponne, moulins et négociants en huile d'Aix-en-Provence. Suit le compte-rendu des visites du 1er semestre 2004 et de la Fête des 20 ans de l'ARAM, fondée en 1984 par André GAUCHERON, à laquelle notre Présidente et Henri TACCOEN ont participé. On trouve aussi, entre autres, le programme du Colloque International " Du moulin à l'usine" qui s'est tenu à Carcassonne, les 11 et 12 juin et un paragraphe sur les restaurations de moulins en 2004 : le moulin du Bonheur, à

Porquerolles (Var) et le Moulin du Mail, à Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône). La lettre est, comme toujours, abondamment illustrée de photos et cartes postales anciennes.

Lou Farinel n° 15 Bulletin de l'ARAM du Tarn. Ce bulletin est en grande partie consacré au 10e anniversaire de l'ARAM. La Présidente, avec son bon sens et son franc-parler habituels retrace l'activité de l'association riche de 60 à 70 adhérents et rappelle la longue liste des moulins du Tarn aménagés par leurs propriétaires. Elle rappelle le succès rencontré par les moulins auprès des enseignants. Elle a des mots savoureux et vifs pour *"ceux qui croient que les cotisations sont mal employées ou que l'association est une vache à lait"*. A méditer ! L'ARAM est très engagée dans la défense des moulins à eau et participe au SAGE du Dadou.

Amis des Moulins du Cher n° 3 - 2e trimestre 2004. "Soyons vigilants", tel est le titre de l'éditorial du Président qui développe les raisons de défendre les moulins à eau et de signer la pétition de la FFAM. Le Moulin d'Angibault, à Montipouret, fête Georges SAND par un dîner spectacle le 14 et 15 août 2004. On trouve aussi des comptes rendus ou articles sur : une conférence de Martine ANAULT "Sur les pas des meuniers du Fouzon" dans la société féodale, la Journée des Moulins, avec 4 sites ouverts et 400 visiteurs, les meules de Cinq Mars la Pile (Indre-et-Loire) par Benoît DEFFONTAINES, correspondant de TIMS pour la France. Guy VATTAN, fidèle adhérent de la FFAM, présente son moulin à eau de Fricambault, à Sury-en-Vaux, tout près de Cosne-sur-Loire.

Moulin, mon Ami - N° 7 Juillet 2004. Bulletin de l'Association des Amis des Moulins de Loire-Atlantique (A.M.L.A.). Il comprend un compte-rendu de l'Assemblée générale au Moulin Neuf de Vigneux de Bretagne : longueur des formalités administratives pour les restaurations, quelques projets en bonne voie, le dépliant distribué dans les Offices de Tourisme. Le renouveau du Moulin de Kerbroué à la Turballe et la cure de jouvence du moulin du Pont, à Sion-les-Mines qui reçoit une roue neuve. Le quatre pages centrales commence, sous la plume de Marcel POULIZAC "La Saga des Moulins", rappel de l'histoire des moulins. En dernière page, une fraîche poésie sur les moulins et l'annonce d'une étude des moulins du Sud Loire.